



International Society for Labour and Social Security Law
Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale
Sociedad Internacional de Derecho del Trabajo y de la Seguridad Social

Bulletin N° 148

Juillet 2018

Chers collègues et amis,

J'ai le plaisir de vous communiquer les dernières nouvelles sur les activités de la Société internationale.

Message du président

Chers collègues et amis,

Cette année coïncide avec le 60^e anniversaire de la Société internationale du droit du travail et de la sécurité sociale et a été riche en initiatives et activités comme nous vous l'expliquons dans ce Bulletin.

Les sept groupes de recherche internationaux mis en place au Cap il y a trois ans s'emploient à préparer les rapports généraux qui seront présentés lors du XXII^e Congrès mondial de la SIDTSS qui se tiendra à Turin du 4 au 7 septembre 2018. Nous pensons qu'en présentant aux participants du Congrès non seulement les opinions des rapporteurs individuels, mais également le fruit de travaux de recherche collectifs, la nature de notre Société et les ressources intellectuelles qui l'enrichissent n'en seront que mieux reflétées.

Vous avez reçu des informations complètes sur l'organisation du Congrès. Le Campus des Nations Unies à Turin – où nous travaillerons ensemble – est prêt à vous accueillir.

Je vous rappelle que pour faciliter la participation au Congrès, nous avons décidé de maintenir des frais d'inscription peu élevés, en particulier pour les étudiants et les jeunes chercheurs. En effet, les activités des jeunes universitaires se sont fortement développées au cours des trois dernières années, en particulier autour des questions analysées dans les sept domaines de recherche. Certains résultats ont déjà été publiés et je suis sûr que d'autres contributions seront présentées à Turin en vue de promouvoir l'étude de notre discipline.

L'appel à contributions que nous avons lancé pour le XXII^e Congrès mondial a reçu une réponse très positive de diverses régions du monde. Les propositions résumées sont très intéressantes et conformes aux principaux thèmes de recherche déjà approuvés au Cap.

Nous avons reçu 250 résumés et en avons sélectionné 180. Les articles seront présentés lors d'une série de sessions parallèles, mercredi 5 septembre de 14h00 à 17h30. Ils seront bientôt disponibles

sur la page web du Congrès. Ils sont répartis comme suit : 5 en français, 79 en espagnol, 96 en anglais.

Les inscriptions au congrès vont bon train et nous invitons tous les intéressés à s'inscrire le plus tôt possible, en particulier pour la réservation de leur hébergement à Turin. Jusqu'à présent, nous avons reçu les inscriptions de participants de 35 pays.

Veillez également noter que les après-midis du mercredi 5 septembre et du jeudi 6 septembre de 14h00 à 17h30, deux sessions seront organisées par l'Association italienne (AIDLASS) pour lesquelles nous avons prévu des services d'interprétation en 4 langues (italien, anglais, français, espagnol). Les sessions de l'AIDLASS porteront sur deux thèmes principaux : 1) le rôle de l'Etat et les relations professionnelles ; 2) organisation, productivité et bien-être au travail. Des universitaires italiens participeront à ces sessions et présenteront leurs points de vue sur ces deux sujets.

Les sept domaines de recherche ont été discutés à l'occasion de plusieurs séminaires en 2017 et 2018. L'année dernière, lors du Congrès européen qui s'est déroulé à Prague du 20 au 22 septembre 2017 et qui fut un grand succès, trois thèmes des sept groupes ont été présentés en sessions plénières : les nouvelles formes de sécurité sociale, le rôle de l'État et des relations professionnelles et les travailleurs migrants.

Durant le Congrès de Prague, les jeunes universitaires ont axé leurs discussions sur un quatrième thème : l'organisation, la productivité et le bien-être au travail.

Le Séminaire international qui a eu lieu à Venise en mai 2018 a, quant à lui, abordé le « rôle de l'État et les relations professionnelles ».

Une nouvelle édition du Séminaire de Tokyo qui s'est déroulée les 28 et 29 mars 2018 a été une excellente occasion, tout comme l'édition 2017, de tester les questions clés pour l'avenir du droit du travail.

Ces différentes activités, y compris les séminaires d'Isla Margarita, très largement présentées sur le site Internet de la Société, témoignent de la vitalité de nos associations nationales et de leur contribution à une meilleure compréhension des défis présents et futurs que notre époque pose au droit du travail et aux systèmes de sécurité sociale.

Enfin, je renouvelle mes félicitations à Janice Bellace, présidente désignée, élue par le Comité exécutif de la SIDTSS à Prague. À Turin, Janice me succédera à la présidence de notre Société pour la période 2018-21. Je suis certain que son expérience et sa connaissance approfondie des affaires du travail et des relations professionnelles seront des atouts précieux pour promouvoir l'étude et la recherche sur le droit du travail et la sécurité sociale dans une perspective comparative et internationale.

Je vous souhaite à tous une participation fructueuse au XXII^e Congrès mondial et un agréable séjour à Turin.

Président
Prof. Tiziano Treu

XXII^e Congrès mondial à Turin

Nous souhaitons vous rappeler que le XXII^e Congrès mondial du droit du travail et de la sécurité sociale de la Société internationale du droit du travail et de la sécurité sociale (SIDTSS) aura lieu du 4 au 7 septembre 2018 à Turin, en Italie. L'événement est organisé par un de nos membres nationaux, la Société italienne du droit du travail et de la sécurité sociale (AIDLASS) en collaboration avec d'autres partenaires institutionnels.

Nous incluons ci-dessous un aperçu du programme du Congrès pour votre information. Le programme complet est disponible à <http://www.islssl torino2018.org/fr/programme/>

Aperçu du programme

L'interprétation sera assurée uniquement durant les séances plénières.

Mardi 4 septembre 2018

- 11:00 – 17:00** Enregistrement des participants
- 11:00 – 12:30** « Consortium des doctorants »
Lieu: Pavillon Africa, salle 82
Présidente: Janice Bellace, Trésorière et Présidente élue de la SIDTSS
- 14:00 – 17:00** Réunion de la section des jeunes universitaires
Lieu: Pavillon Europe, salle 71
- 13:45 – 16:30** Réunion du Comité exécutif (*avec interprétation simultanée*)
Lieu: Pavillon Oceania, salle 173
- 17:00 - 18:30** Cérémonie d'ouverture (*avec interprétation simultanée*)
Lieu: Pavillon Piemonte, salle de conférences
Président: Giuseppe Casale, Secrétaire général de la SIDTSS

MESSAGES DE BIENVENUE:

Autorités nationales et locales

Tiziano **Treu**, Président de la SIDTSS, Président du Conseil national italien de l'économie et du travail (CNEL), professeur émérite à l'Université catholique du Sacré-Cœur de Milan

Marina **Brollo**, Présidente de l'AIDLASS

Paolo **Tosi**, professeur émérite à l'Université de Turin

Guy **Ryder**, Directeur général du BIT

ALLOCUTIONS:

« *Transformations du travail : nouvelles perspectives* »

Orateur: Thomas Anton **Kochan**, MIT Sloan School of Management

« *Transformations du travail: défis pour les systèmes nationaux de droit du travail et de la sécurité sociale* »

Orateur: Tiziano **Treu**, Président de la SIDTSS

18:30 – 20:30 Cocktail de bienvenue

Mercredi 5 septembre 2018

08:00 – 13:00 Enregistrement des participants

9:00 – 10:30 Séance plénière (*avec interprétation simultanée*)

Lieu: Pavillon Piemonte, salle de conférences

Président: Jean Michel **Servais**, Président d'honneur de la SIDTSS

Présentation du rapport mondial sur **Les nouvelles formes de sécurité sociale** par Franz **Marhold**, professeur à l'Université d'économie et de commerce de Vienne, et Mukul **Asher**, professeur à l'Université nationale de Singapour

Intervenant: Edoardo **Ales**, professeur à l'Université de Cassino

DISCUSSION

10:30 – 11:00 Pause-café

11:00 – 12:30 Séance plénière (*avec interprétation simultanée*)

Lieu: Pavillon Piemonte, salle de conférences

Président: Adrian Goldin, Président d'honneur de la SIDTSS

Présentation du rapport mondial sur **Les travailleurs informels** par Jonathan P. **Sale**, professeur à l'Université des Philippines, et Humberto **Villasmil**, OIT

Intervenant: Margarita Isabel **Ramos Quintana**, professeure à l'Université de La Laguna

DISCUSSION

12:30 – 14:00 Déjeuner

14:00 – 17:30

Session de l'**AIDLASS** (*avec interprétation simultanée*)

Lieu:

Pavillon Piemonte, salle de conférences

Présidente:

Mariella **Magnani**, professeure à l'Université de Pavie

The Role of the State and Industrial Relations

Orateurs:

Matteo Corti

The decentralisation of the collective bargaining system as a flexicurity strategy. A comparative overview

Michele Murgo

Global supply chains and labour law: what role for unions?

Marco Biasi

The Shadow of Antitrust Law on the Collective Negotiation of Fair Fees for Self-Employed Workers

Pasquale Monda

La democrazia sindacale nella quarta rivoluzione industriale

Andrea Sitzia

Il ruolo della contrattazione collettiva nell'implementazione della protezione dei diritti e delle libertà con riguardo al trattamento dei dati personali dei dipendenti nell'ambito dei rapporti di lavoro nella prospettiva dell'art. 88 del Regolamento 679/2016/UE

Edoardo Ales

Il ruolo dello Stato nelle relazioni industriali

Massimiliano Delfino - **Charles Szymanski**

Minimum wages and overtime in the era of the digital economy

Giovanna Pacchiana Parravicini

Modelli di rapporto tra Stato e relazioni industriali: anomia, concertazione, sostegno

Gislene Sanches

Welfare State and Corporate Welfare - between equality and economic freedom

14:00 – 15:30

Sessions parallèles consacrées à la présentation des articles soumis

18:00 – 19:30

Réunion de travail privée de l'IALLJ (*Association internationale des revues de droit du travail*)

Lieu:

Pavillon Africa, salle 93

Jeudi 6 septembre 2018

9:00 – 10:30

Lieu:

Séance plénière (avec interprétation simultanée)

Pavillon Piemonte, salle de conférences

Président:

Manfred **Weiss**, professeur émérite à l'Université de Francfort

Présentation du rapport mondial sur Le **commerce international et l'emploi** par

Janice **Bellace**, professeure à l'Université de Pennsylvanie, et

Adalberto **Perulli**, professeur à l'Université Cà Foscari de Venise

Intervenante:

Maria Teresa **Carinci**, professeure à l'Université de Milan

DISCUSSION

10:30 – 11:00

Pause-café

11:00 – 12:30

Lieu:

Séance plénière (*avec interprétation simultanée*)

Pavillon Piemonte, salle de conférences

Président:

Arturo Sergio **Bronstein**, Président d'honneur de la SIDTSS

Présentation du rapport mondial sur **Les conventions collectives transnationales**

par Fausta **Guarriello**, professeure à l'Université de Rome, et Ericson **Crivelli**,

professeur à l'Université de Sao Paulo

Intervenant:

Isabelle **Daugareilh**, professeure à l'Université de Bordeaux

DISCUSSION

12:30 – 14:00

Déjeuner

14:00 – 17:30

Lieu:

Session spéciale de l'**AIDLASS** (*avec interprétation simultanée*)

Pavillon Piemonte, salle de conférences

Président:

Alberto **Pizzoferrato**, professeur à l'Université de Bologne
Organisation, productivity and well-being at work

Orateurs:

Valeria **Fili**
Private Welfare and well-being at work

Alberto **Mattei**
Invisible bonds: interconnections between company welfare, digitalization and fidelization

Carla **Spinelli**
Disability, reasonable accomodation and smart working: a virtuous matching?

Massimiliano **Marinelli**
Tempo di attesa e orario di lavoro

Fabrizia **Santini**
Benessere aziendale e dintorni

Michele **Tiraboschi**

Chronic diseases and return to work: the perspective of “industrial relations law”

Roberta **Nunin**

Well-being at work and prevention of harassment: some good practices from the Italian collective bargaining

14:30 – 17:30

Sessions **thématiques parallèles**

1. Un avenir du travail centré sur l'humain: défis et perspectives
2. Droit du travail dans un environnement numérique
3. L'avenir des compétences à l'ère de l'accélération numérique
4. Défis et tendances dans les relations de travail collectives

14:30 – 17:30

Session de l'AGI

Choix organisationnels et protection de l'emploi: une relation dangereuse?

20:30

Dîner de gala

Lieu:

Restaurant Eridano

Vendredi 7 septembre 2018

9:00 – 10:30

Séance plénière (*avec interprétation simultanée*)

Lieu:

Pavillon Piemonte, salle de conférences

Président:

Michal **Sewerynski**, Président d'honneur de la SIDTSS

Présentation du rapport mondial sur **Les travailleurs informels** par
Kubra Dogan **Yenisey**, professeure à l'Université Bilgi d'Istanbul, et
Pravin **Sinha**, professeur à l'Université de New Delhi

Intervenant:

Ferran **Camas Roda**, professeur à l'Université de Gérone

DISCUSSION

10:30 – 11:00

Coffee Break

11:00 – 12:30

Séance plénière (*avec interprétation simultanée*)

Lieu:

Pavillon Piemonte, salle de conférences

Président:

Kazuo **Sugeno**, Président d'honneur de la SIDTSS

Présentation du rapport mondial sur
Le rôle de l'État et les relations professionnelles par
Jesus Cruz **Villalon**, professeur à l'Université de Séville, et
Maria Katia **Garcia Landaburu**, professeure à l'Université de Lima

Intervenant:

Elías **González-Posada**, professeur à l'Université de Valladolid

DISCUSSION

- 12:30 – 14:00** Déjeuner
- 14:00 – 15:30** Séance plénière (*avec interprétation simultanée*)
Lieu: Pavillon Piemonte, salle de conférences
- Président:** Rolando **Murgas Torrazza**, professeur à l'Université de Panama
- Présentation du rapport mondial sur
L'organisation, la productivité et le bien-être au travail par
Sylvaine **Laulom**, professeure à l'Université Lumière Lyon 2, et
Takashi **Araki**, professeur à l'Université de Tokyo
- Intervenant:** Bernd **Waas**, professeur à l'Université de Francfort

DISCUSSION

- 16:00 – 17:00** Assemblée générale de la SIDTSS (*avec interprétation simultanée*)
Lieu: Pavillon Piemonte, salle de conférences
- 17:00 – 17:30** Séance de clôture (*avec interprétation simultanée*)
Lieu: Pavillon Piemonte, salle de conférences

Vous pouvez vous inscrire au XXIIe Congrès mondial en visitant le lien suivant:

<http://www.islssl torino2018.org/fr/inscription/>

Séminaire sur le droit international et comparé « Ile de Margarita » (Santo Domingo, République dominicaine)

Une nouvelle édition du Séminaire sur le droit international et comparé qui se tenait généralement sur l'Ile de Margarita au Venezuela, s'est déroulé à Santo Domingo, du 5 au 10 mars 2018. Le thème du séminaire était « Tendances et enjeux contemporains du droit du travail ». La SIDTSS a également continué d'offrir des bourses pour faciliter la participation de jeunes juristes, de moins de 40 ans, en privilégiant les boursiers âgés de moins de 35 ans. Exceptionnellement, la 9^e édition du Séminaire aura lieu cette année à Santa Fe, en Argentine, du 5 au 10 novembre 2018 et sera axée sur les « Nouvelles tendances et thèmes du droit du travail ». Vous trouverez plus d'informations sur notre site web (www.islssl.org).

Séminaire sur la politique comparée du travail (Tokyo, Japon)

Le 2^e Séminaire international sur la politique du travail de l'Institut japonais de la politique du travail et la formation (JILPT) a eu lieu à Tokyo les 28-29 mars 2018. Son thème: « Passer en revue les

réponses politiques aux changements dans la structure et les formes d'emploi. L'avenir vu d'ici ». Le séminaire a permis d'aborder des sujets d'actualité pertinents pour l'Asie dans une perspective comparative. Nous remercions le professeur Sugeno et l'Association japonaise du droit du travail et de la sécurité sociale pour leur engagement constant.

Séminaire international sur le droit international et comparé du travail, (Venise, Italie)

Dans le magnifique cadre de l'Université Ca 'Foscari s'est déroulé à Venise du 7 au 11 mai 2018 le 5^e Séminaire de la SIDTSS sur le droit international et comparé du travail, intitulé « Le rôle de l'Etat et des relations professionnelles », sous la coordination d'Adalberto Perulli, professeur titulaire de droit du travail à l'Université Ca 'Foscari.

Le président de la SIDTSS, Tiziano Treu, et le secrétaire général de la SIDTSS, Giuseppe Casale, ont ouvert le séminaire en prononçant une allocution de bienvenue, en présence de 22 jeunes juristes, doctorants et chercheurs du monde entier (Russie, Italie, Turquie, Portugal, Slovénie, Brésil, Pologne...).

Tous les participants ont passé toute la semaine à approfondir le sujet avec beaucoup d'intérêt et une forte implication, en participant activement aux conférences et discussions avec les professeurs. Les conférenciers ont examiné des points plus spécifiques en lien avec le sujet principal tels que « Le système de relations professionnelles et le rôle de l'Etat dans un contexte de mondialisation. Défis et perspectives » (Tiziano Treu, professeur à l'Université catholique de Milan, Ralf Rogowsky, professeur à l'Université de Warwick, Michele Boldrin, professeur à l'Université de Washington à Saint-Louis, Stefano Giubboni, professeur à l'Université de Pérouse); « Modèles et analyse comparative. Relations professionnelles coopératives ou conflictuelles. Négociation collective. Participation » (Takashi Araki, professeur à l'Université de Tokyo, Manfred Weiss, professeur à l'Université de Francfort, Jaime Cabeza Pereiro, professeur à l'Université de Vigo, Luisa Corazza, professeure à l'Université de Molise) « Après le siècle du corporatisme: un nouvel agenda pour l'Etat en matière de relations professionnelles » (Antoine Lyon-Caen, professeur à l'Université de Paris Ouest-Nanterre La Défense, Roberto Fragale, professeur à l'Université de Rio de Janeiro, Janice Bellace, professeure à l'Université de Wharton en Pennsylvanie, Edoardo Ales, professeur à l'Université de Cassino) « Les relations professionnelles et les dynamiques internationales/supranationales » (Giuseppe Casale du CIF-OIT de Turin, Alagandram Sivananthiram de l'OIT de Genève, Fernando Fonseca du CIF-OIT de Turin).

Le 11 mai, les jeunes chercheurs ayant répondu à l'appel à communications et ayant été sélectionnés ont exposé leurs recherches en présence du secrétaire-général de la SIDTSS Giuseppe Casale, d'Adalberto Perulli et de Stefano Bellomo (professeur à l'Université La Sapienza de Rome) qui a organisé et présidé cette session de séminaire.

Les matinées étaient consacrées aux conférences, tandis que les après-midis, les participants, divisés en trois groupes, assistaient à des ateliers pour examiner les thèmes abordés dans la matinée et présenter brièvement leurs réflexions en présence de certains des intervenants du matin.

L'analyse des participants a toujours été spécifique et précise et le débat dans son ensemble a révélé que bien que les relations professionnelles aient perdu de leur centralité avant même la crise économique, l'innovation technologique et les transformations du droit du travail au niveau mondial démontrent leur nécessité et leur importance.

Une analyse du phénomène ne peut ignorer les acteurs appelés à devenir des protagonistes, ni que la compétitivité et le développement durable requièrent une participation synergique capable d'interpréter les changements et les besoins actuels des entreprises et des travailleurs. Les partenaires sociaux sont certainement les plus appropriés pour intervenir sur le changement car ils sont plus proches de leurs propres intérêts.

Dans ce contexte, le thème de la flexicurité maintient sa position centrale dans ses nombreuses déclinaisons. Contrairement au système européen qui, ces dernières années, a favorisé la flexibilité dans la relation d'emploi plutôt que de chercher la sécurité sur le marché, le modèle japonais cherche toujours à encourager des relations de travail stables et durables, considérant le licenciement comme un *extrema ratio* favorisant un modèle de flexibilité fonctionnelle sur le marché du travail interne.

Cependant, des études montrent qu'une propension aux contrats standards ne réduit pas pour autant le nombre de contrats atypiques qui, même au Japon, ont connu une croissance exponentielle à l'instar de l'emploi précaire.

Si l'on observe les modèles économiques qui caractérisent actuellement les États, on constate trois macro-tendances: tandis que les États-Unis de Donald Trump ont un comportement néo-protectionniste, on a vu émergé des États dits non libéraux, où il n'y a pas de place ni pour les droits fondamentaux des travailleurs ni pour leur droit à la liberté syndicale, et où, par conséquent, les partenaires sociaux ne peuvent exercer leurs prérogatives et les pouvoirs publics sont illimités.

Finalement, une troisième tendance est représentée par les nations compétitives (dont la France, l'Italie et l'Espagne), où l'État promeut la libre concurrence et les négociations au niveau national et fait de plus en plus place à la négociation au niveau des entreprises.

Le rôle de l'Etat et de la négociation collective est fondamental dans la définition et la constitutionnalisation du pouvoir privé détenu par les multinationales. C'est un pouvoir énorme qui ne peut échapper aux responsabilités et aux devoirs de protection de la santé, de la sécurité et des droits fondamentaux des travailleurs mais aussi des populations avec lesquelles les grands groupes d'entreprises sont en contact.

En ce sens, un modèle positif vient de France. En 2017, dans ce pays, le législateur a promulgué une loi qui impose aux multinationales ayant leur siège social en France un devoir de vigilance tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Il impose le respect des règles en vigueur en France en matière de protection des travailleurs dans leurs filiales partout dans le monde. Les multinationales sont donc obligées d'élaborer un plan de vigilance conjointement avec leurs parties prenantes, dont les organisations syndicales, leur conférant ainsi un rôle décisif qui semblait avoir été perdu.

Enfin, nous constatons une augmentation des traités bilatéraux et multilatéraux entre États contenant des clauses sociales. Le TPP (Partenariat Transpacifique) en est un exemple: dans ce traité signé par douze pays en 2016, désormais au nombre de onze depuis la sortie des États-Unis en 2017, les droits fondamentaux attribués aux travailleurs n'ont toutefois pas de contours nets et définis, d'où la difficulté pour un travailleur de prouver la violation de ses droits.

Il faut ajouter à cela que pour qu'il y ait violation d'un droit fondamental, celle-ci doit porter atteinte aux aspects purement commerciaux du Traité, imposant une réflexion sur la valeur, même juridique, à attribuer aux clauses sociales mêmes, en tant que nouvel instrument pour l'application des droits sociaux fondamentaux et l'application de la législation nationale du travail.

Congrès de la Société africaine du droit du travail (Sun City, Afrique du Sud)

Le Congrès de la Société africaine du droit du travail (ALLS) se déroulera en Afrique du Sud, à Sun City, North West Province, le 6 septembre 2018.

Prochains congrès de la SIDTSS

*a. XI^e Congrès régional américain sur le droit du travail et de la sécurité sociale
(Cordoba, 2019)*

Le XI^e Congrès régional américain sur le droit du travail et de la sécurité sociale aura lieu à Cordoba (Argentine) du 4 au 6 septembre 2019. Le programme du Congrès régional américain sera diffusé dès que possible.

b. IX^e Congrès régional asiatique (2019/2020),

Lors des dernières réunions du Comité exécutif, il a été convenu de répondre favorablement à la proposition de l'Association nationale indienne du droit du travail (National Labour Laws Association - NLLA) d'organiser le IX^e Congrès régional asiatique en Inde. Cependant, le Congrès régional asiatique n'a pu se faire, pour diverses raisons. Nous espérons qu'un représentant de l'Association nationale indienne du droit du travail sera présent à la réunion de Turin pour présenter une proposition en vue de décider du lieu et de la date du Congrès ou de discuter de nouveaux lieux possibles pour y tenir ce congrès régional si attendu.

c. XXII^e Congrès mondial à Turin (2018)

Voir ci-dessus le programme du prochain congrès mondial qui se tiendra à Turin du 4 au 7 septembre 2018. www.islssl torino2018.org/fr/

d. XXIII^e Congrès mondial (2021)

Lors de la réunion du Comité exécutif à Prague, l'Association péruvienne du droit du travail à propos d'organiser le prochain Congrès mondial au Pérou. Nous espérons recevoir plus d'informations à ce sujet lors de la prochaine réunion du Comité exécutif qui aura lieu à Turin le 4 septembre 2018.

Activités des JEUNES JURISTES réalisées au cours du premier semestre de 2018

A l'occasion de la 5^e édition du Séminaire international sur le droit international et comparé du travail, qui a eu lieu à l'Université Ca' Foscari de Venise sur le rôle de l'Etat et des relations professionnelles, un appel à communications a été lancé aux jeunes juristes. Le 11 mai 2018, 16 communications ont été présentées par de jeunes juristes originaires du Brésil, d'Italie, des Pays-Bas, de Pologne, du Portugal, de Russie, de Slovénie, de Suède et de Turquie. Les organisateurs du séminaire et les dirigeants de la Société feront une sélection des articles qui seront publiés dans un ouvrage.

Le 9 mars, lors du « Séminaire de l'Île de Margarita » qui s'est tenu en République dominicaine, une séance spéciale de la sous-section des jeunes universitaires d'Amérique latine de la SIDTSS a eu lieu. De jeunes chercheurs d'Argentine, de Bolivie, du Chili, de Colombie, de Cuba, d'Espagne, du Mexique, du Panama, de la République Dominicaine, d'Uruguay et du Venezuela y ont participé. Les rapports présentés lors de la session ont porté sur les thèmes suivants : « Uberisation del Derecho del Trabajo » (Ubérisation du droit au travail) (Javier A. Suárez) ; « Cuestiones de Género y Derecho del Trabajo » (questions de genre et droit au travail) (Andrea Isabel Franconi) et « Problemática Laboral de los trabajadores migrantes » (La problématique de l'emploi des travailleurs migrants) (Mariela Inés Laghezza).

La deuxième rencontre des jeunes chercheurs latino-américains a eu lieu les 25 et 26 mai à Montevideo, en Uruguay. Le thème spécifique abordé au cours de cette rencontre était : « Penser à l'avenir du droit du travail: concilier travail et vie personnelle ». Des représentants de différents pays (Argentine, Brésil, Chili, Équateur, Pérou, Uruguay) ont participé à la réunion, au cours de laquelle trois sessions générales (la relation d'emploi individuel, les approches de la négociation collective et syndicale, et les interventions de la Sécurité Sociale) et une table ronde ont été organisées.

Publications des jeunes universitaires

Les derniers volumes publiés par la Section des jeunes juristes sont : *Labour Law and Social Rights in Europe. The Jurisprudence of international courts*, édité par Maciej Łaga, Stefano Bellomo, Nicola Gundt, José Maria Miranda Boto, Gdańsk University Press, 2017, avec le soutien du Département de jurisprudence de l'Université de Pérouse, de l'Association espagnole du droit du travail et de la Sécurité sociale, de la Section polonaise de l'Association Internationale du droit du travail et de la sécurité sociale et de la Faculté de droit et d'administration de l'Université de Gdańsk. Ce volume recueille 12 contributions qui ont été présentées lors de la réunion du Groupe des jeunes chercheurs en droit européen (ELLYS) qui a eu lieu à Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne) les 4 et 5 juin 2015. La partie académique de la réunion a compris des articles abordant dix jugements

internationaux. Dans ce volume, chaque jugement est commenté par deux participants provenant de différents pays européens, permettant ainsi une approche comparative.

Organization, well-being and flexibility in employment law: current issues édité par Nicola Gundt, Jakub Tomšej, Praha, Wolters Kluwer ČR, 2018; préfacé par Stefano Bellomo. Ce volume est édité dans le cadre et avec le soutien du projet « droit privé et enjeux d'aujourd'hui » (Soukromé právo a výzvy dneška), réf. projet PROGRES Q03 de l'Université Charles. Les 13 chapitres de ce volume correspondent aux versions révisées des articles et rapports présentés lors de la Réunion du Groupe des jeunes chercheurs en droit européen (ELLYS) 2017 à Gdańsk les 5-7 juillet 2017 et lors de la session des jeunes juristes organisée à Prague le 20 septembre 2017, dans le cadre du XII^e Congrès régional européen de la SIDTSS. Une synthèse finale des contributions est présentée dans les observations finales sur « Le droit du travail au 21^e siècle : défi accepté ? » rédigée par Nicola Gundt et Jakub Tomšej.

Prochaines Activités: les rencontres ELLYS de Gdansk, 2018 et 2019

Du 4 au 7 juillet 2018 s'est déroulé à Gdansk la réunion du Groupe des jeunes juristes en droit européen (ELLYS). Le thème de cette réunion, sous l'égide de l'Université de Gdansk, fut: « Transformations du travail : défis pour les systèmes nationaux du droit du travail et de la sécurité sociale ». Onze jeunes juristes de neuf pays différents (Autriche, République tchèque, Italie, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovénie, Slovaquie et Pays-Bas) ont participé à cette réunion. Au même temps, les coordinateurs de la sous-section européenne organiseront la réunion ELLYS de 2019, qui devrait avoir lieu à l'Université La Sapienza.

XXII^e Congrès mondial de la SIDTSS - Session des jeunes juristes, Turin, 4 septembre 2018 - Appel à participer

La session des jeunes universitaires aura lieu le 4 septembre 2018, de 14h00 à 16h30. Elle se déroulera en trois temps:

- I) Bref récapitulatif des initiatives organisées au cours de la période 2015-2018 par les coordinateurs des sous-sections latino-américaines et européennes et présentation des volumes publiés par les éditeurs généraux.
- II) Brève présentation des prochaines initiatives et de la nouvelle organisation (avec des interventions courtes).
- III) Dans le but d'attirer les projets de recherches de jeunes universitaires du monde entier, les coordinateurs ont invité les jeunes juristes intéressés (sélectionnés sur la base de critères acceptés par chaque association nationale) à envoyer avant le 27 août 2018 aux adresses électroniques suivantes: jmugnolo@yahoo.com.ar, david.carvalho.martins@outlook.com et stefanobellomo@mmba.it, un résumé (d'environ 2 000 caractères) de leurs recherches, articles, essais, travaux déjà réalisés ou en cours de réalisation, dans trois domaines: le droit à l'emploi, le droit syndical et le droit de la sécurité sociale. Trois des communications

retenues seront sélectionnées (une par thème) pour être présentées lors de la dernière partie de la session. Tous les auteurs des résumés sélectionnés seront invités à rédiger un article de 30 000 caractères qui sera publié dans une publication contenant les actes de la session des jeunes juristes. Toutes les associations nationales sont invitées à inscrire leurs jeunes chercheurs à la session des jeunes universitaires qui se déroulera à Turin le 4 septembre 2018. En outre, les chercheurs individuels qui présenteront leurs propres articles à la session des jeunes juristes seront également inclus. Les nominations et la participation doivent être communiquées aux adresses électroniques suivantes: jmugnolo@yahoo.com.ar; david.carvalho.martins@outlook.com; stefanobellomo@mmba.it

Pour la Session des jeunes juristes, le comité d'organisation du XXII^e Congrès Mondial a proposé que les participants à cette session bénéficient du tarif réduit d'inscription au Congrès, soit 150 Euros.

Site Internet de la SIDTSS

Nous tenons une fois encore à remercier Lancaster House qui héberge généreusement notre nouveau site Internet, créé en 2013, sans frais. Nous avons pu ainsi fournir une sphère pour la diffusion de la documentation relative à nos institutions, nos activités, projets et propositions, les nouvelles des membres, l'activité de nos jeunes chercheurs et les publications scientifiques. Avec nos congrès et nos activités, notre site Internet est une autre tribune de rencontre pour nos membres et leurs affiliés.

Giuseppe Casale
Secrétaire-Général

Tiziano Treu
Président

IN MEMORIAM: ROBERT REBHAHN



Robert Rebhahn

(27 February 1954 – 30 January 2018)

I have the sad duty to inform you about the passing away of Robert Rebhahn (professor at the University of Vienna, Austria). Professor Rebhahn suffered from serious illness since eight months and he ultimately had to give up the struggle.

Robert Rebhahn (born in Austria, Linz) studied economics and law at the Universities of Vienna and Linz, Austria. In Linz, he obtained his doctoral degree in law in 1977. He became assistant and later professor at the Law Faculty of the University of Linz (Habilitation 1984). From 1986 to 1996 Robert Rebhahn was professor for private law at the University of Klagenfurt, 1996 he transferred to the Humboldt-University of Berlin. Since 2003 he held the chair in labour and social law at the Law Faculty of the University of Vienna. His academic work covered Austrian, European, international and comparative labour and social law, further various aspects of civil law and public law. In times of growing specialization in law he was one of the rare legal generalists.

Robert Rebhahn was member of the Austrian Society for Labour and Social Security Law for 35 years, 15 years member of the board and almost 6 years its very engaged vice president. His lectures and publications have enriched the scientific discussion in a special way. His publication list is endless.

With the passing away of professor Robert Rebhahn the academic community loses one of the leading experts of the Austrian and the international labour and social law. He was a deep thinker, a critical mind, who often questioned the prevailing opinion. His spirit of contradiction was no arrogance or dogmatism but based on the searching for an answer with convincing arguments. He was a man of integrity, dedication and wisdom, a fascinating discussion partner. For many of us he was a true friend. Let us keep him in our hearts.

Rudolf Mosler

President of the Austrian Society for Labour and Social Security Law

IN MEMORIAM: FRANZ GAMILLSCHEG



Franz Gamillscheg
(3 May 1924 – 21 March 2018)

Dear Members of the International Society for Labour and Social Security Law,

We have the sad duty to inform you about the passing away of professor Franz Gamillscheg (emeritus professor Georg-August-University Göttingen, Germany). Professor Gamillscheg died on 21 March 2018. He would have become 94 years old within a couple of weeks.

Franz Gamillscheg held the chair for labour law and was director of the Institute for Labour Law at the Georg-August-University Göttingen from 1958 until 1992. His academic work covered German, European, international and comparative labour law.

From 1991 until 1994 Franz Gamillscheg was President and afterwards Honorary President of the International Society for Labour and Social Security Law. He obtained honorary doctoral degrees of the universities of Uppsala and Madrid-Complutense and was member of the Austrian Academy of Sciences.

We mourn the loss of a distinguished colleague. Our compassion is for his family.

With silent greetings,

Bernd Waas

Chairman of the German Section of the ISLLSS, Frankfurt

Rüdiger Krause

Vice-Chairman of the German Section of the ISLLSS, Göttingen

IN MEMORIAM: BERND BARON VON MAYDELL



Bernd Baron von Maydell

(15 July 1934 – 3 May 2018)

Bernd Baron von Maydell passed away on May 3, 2018 after an eventful, immensely rich and highly successful scientific life. Bernd von Maydell took his habilitation with the Rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn in 1971. He held a chair at the Law Faculty of the Free University Berlin from 1975 to 1981, when he moved back to Bonn and became full professor with his *alma mater*. He was appointed Scientific Member of the Max Planck Society in 1992 and Director of what is now the Max-Planck-Institute for Social Law and Social Policy in Munich. He led the institute until his retirement in 2002, but remained connected to it for many years through an intensive scientific and personal exchange. In his time as director, he opened new horizons for the institute, in particular through the scientific accompaniment of the transformation of Central and Eastern European states, whose systems of social justice had to be re-established, and through intensive cooperation with Japanese scholars and practitioners in times of great social security reforms.

Bernd von Maydell devoted himself early and fully to social and labour law. His wide range of activities was also fueled by the desire to contribute to socio-political progress through social law. Bernd von Maydell not only helped to shape German, European and international social law, but also made his knowledge available to governments in all parts of the world. Moreover, he was involved in numerous national and international organizations, including the ILO (Committee of Experts). He has been for years the representative of the German Labour Law and Social Security Association in the ISLLSS and was unanimously elected as its Treasurer (1988-1994).

Bernd von Maydell leaves a rich scientific work. His publications include:

- von Maydell, B. *et al.*, *Enabling Social Europe*. Berlin: Springer, 2006.
- Becker, U., von Maydell, B., Nussberger, A. (eds.), *Die Implementierung internationaler Sozialstandards*. Baden-Baden: Nomos, 2006.
- Ruland, F., von Maydell, B., Papier, H.-J (eds.), *Verfassung, Theorie und Praxis des Sozialstaats Festschrift für Hans F. Zacher zum 70 Geburtstag*, Karlsruhe: C.F. Müller Juristischer Verlag, 1998.
- von Maydell, B., Nussberger, A. (eds.), *Social protection by way of international law : appraisal, deficits and further developmen*, Berlin: Duncker & Humblot, 1996;
- von Maydell, B., Hohnerlein, E.M. (eds.), *The transformation of social security systems in Central and Eastern Europe*, Leuven: Peeters Press, 1994

IX Seminario Internacional de Derecho Comparado del Trabajo “Isla de Margarita”. Tendencias y temas contemporáneos del Derecho del Trabajo.

Organizado por Universitas Fundación.

Auspiciado por:

La Universidad Nacional del Litoral, Santa Fe, Argentina.

La Sociedad Internacional de Derecho del Trabajo y de la Seguridad Social (SIDTSS).

La Academia Iberoamericana de Derecho del Trabajo y de la Seguridad Social (AIDTSS).

La Asociación Argentina de Derecho del Trabajo y de la Seguridad Social (AADTSS).

La Asociación de Profesores de Derecho del Trabajo de Venezuela (APUDTV).

Patrocinado por: Editorial Rubinzal-Culzoni. web:

<http://www.rubinzal.com.ar/>

Lugar: Facultad de Ciencias Jurídicas y Sociales de la Universidad Nacional del Litoral.

Fechas: 05 al 10 de noviembre de 2018.

NOTA HISTÓRICA: El Seminario Internacional de Derecho Comparado del Trabajo se ha venido efectuando en la Isla de Margarita, Venezuela, por iniciativa de la Sociedad Internacional de Derecho del Trabajo y de la Seguridad Social (SIDTSS) que propuso a Universitas Fundación la realización de un ciclo de estudios avanzados dedicados a especialistas en esta disciplina, idea propuesta en la ciudad de Colonia, Uruguay, en el año 2009 que, previamente había sido gestada en la discusión de la SIDTSS durante la reunión ejecutiva de su directiva en el Congreso Mundial de Sidney, Australia, de ese mismo año. Así, Universitas Fundación aceptó el compromiso y celebró en el año 2011 su primera edición del Seminario, con el auspicio de la Universidad de Margarita. A finales del año 2012, en el Congreso Mundial de Derecho del Trabajo y de la Seguridad Social celebrado en Santiago de Chile, la Sociedad Internacional de Derecho del Trabajo y de la Seguridad Social en el Comité Ejecutivo, dispuso considerarlo de manera formal como una de sus actividades formativas para la América Latina al modo de los seminarios que la Sociedad auspiciara desde hace décadas en Europa, sucesivamente en Szeged, Bordeaux, en Lyon-Saint Etienne, Francia y actualmente en Venecia, Italia.

Se han celebrado a la fecha ocho (8) programas de este Seminario Internacional, cumpliéndose en este año 2018 su octava edición, la cual se realizó en Santo Domingo, República Dominicana. Se han abordado las variadas modalidades en que se manifiesta el Derecho del Trabajo y sus ramas afines.

El séptimo (2017) se realizó en Villa Carlos Paz, Provincia de Córdoba, Argentina y el octavo en Santo Domingo (Marzo 2018), República Dominicana. **Para la realización de su novena edición (noviembre 2018) se ha decidido celebrarlo en Santa Fe, Argentina.**

OBJETIVO GENERAL: El objetivo general del programa consiste en que los participantes profundicen en el conocimiento teórico y práctico en relación con el contenido y funcionamiento de las últimas tendencias del Derecho del Trabajo y sus ramas afines, sus principios articuladores, los actores sociales y las instituciones que del ordenamiento jurídico emanan. Se persigue perfeccionar el conocimiento de los participantes sobre el Derecho del Trabajo, mediante el estudio de la legislación laboral, la jurisprudencia, la doctrina y la práctica forense a nivel comparado internacional.

OBJETIVO ESPECÍFICO: El tema de la IX edición de este Seminario versará sobre **tendencias y temas contemporáneos del Derecho del Trabajo** con las variadas modalidades en que se manifiestan.

Este seminario contará con la participación de doce (12) profesores especialistas en la materia de diversas nacionalidades, como lo son:

1. ARESE, Cesar (Profesor de la Universidad Nacional de Córdoba, Córdoba, Argentina).
2. CIVILETTO, Francesco (Miembro de Universitas Fundación. Venezuela).
3. COPPOLETTA, Sebastián (Profesor de la Universidad Nacional del Litoral y Juez de Cámara, Santa Fe, Argentina).
4. FRANCHI, Andrés (Chile. Universidad Católica de Concepción).
5. GOLDIN Adrián. (Ex Presidente de la SIDTSS. Profesor de Derecho del Trabajo y de la Seguridad Social en la Universidad de Buenos Aires. Argentina).
6. HERNÁNDEZ ALVAREZ, Oscar (Venezuela. Universidad Centro Occidental Lisandro Alvarado).
7. MIRABAL RENDÓN, Iván (Venezuela. Presidente de la Asociación de Profesores de Derecho del Trabajo de Venezuela. Universidad Fermín Toro).
8. MUGNOLO, Juan Pablo (Profesor de la Universidad de Buenos Aires).
9. ROSENBAUM, Jorge (Uruguay. Universidad de la República).
10. UBERTI, Mariela (Profesora de Derecho Constitucional de la Universidad Nacional del Litoral, Santa Fe, Argentina).
11. UGARTE, José Luis (Chile. Universidad Diego Portales).
12. VILLASMIL PRIETO, Humberto (Profesor de Derecho del Trabajo y de la Seguridad Social UCAB. Funcionario de la OIT).

Su contenido ha sido diseñado con la premisa de atender todas y cada una de las necesidades de formación en esta disciplina jurídica.

JUSTIFICACIÓN: Este seminario internacional y comparado, tiene como propósito actualizar integralmente a los profesionales vinculados a las relaciones laborales, brindándole los elementos necesarios para un adecuado desempeño en el ejercicio de sus actividades profesionales, ya sea en

la administración de justicia, en el manejo de las relaciones laborales, industriales o recursos humanos empresariales, sindicales, funcionariales, en actividades independientes en el ámbito de asesoría, investigación o en el litigio. Igualmente el Seminario permite una interacción de los alumnos con los profesores, por tratarse de un pequeño grupo de participantes.

DURACIÓN: El Seminario Internacional de Derecho Comparado del Trabajo con sede en Argentina tendrá una duración de sesenta (60) horas académicas, repartidos en seis (6) días de trabajo, más un día de descanso.

LUGAR Y FECHAS: Santa Fe, Argentina. Se ingresa el domingo 04 de noviembre y se sale el domingo 11 de noviembre 2018.

Hospedaje y alimentación: "Hostal Santa Fe". La pagina web de booking.com: <https://www.booking.com/hotel/ar/hostal-santa-fe-de-la-veracruz.es-ar.html>. Santa Fe, Argentina: incluye: desayuno y cenas.

INSCRIPCIONES: Para poder realizar su inscripción debe escribir al correo secretaria.universitas@gmail.com manifestando su interés de participar en el Seminario. Debe acompañar en el correo su resumen curricular. Para mayor información escribir al correo mencionado.

METODOLOGÍA ACADÉMICA: Los aspirantes a participar en el seminario deberán leer previamente sobre los temas que serán tratados en el seminario y habrán de elaborar un informe escrito nacional, para compartir su experiencia con los participantes de otros países, en el cual, expondrán sus ideas, haciendo referencia específica a la realidad nacional de su país en la materia, siguiendo un esquema o matriz que será proporcionado por los organizadores. El informe deberá contar entre quince y veinte (15-20) páginas escritas en letra Arial punto 12 a espacio 1,5. El mismo deberá ser enviado por correo electrónico a la Fundación, al menos, con una semana de anticipación al seminario. Los informes serán expuestos oralmente durante la realización del seminario, de acuerdo con la organización y metodología que se informará el día de la instalación.

El primer día del seminario se dictará una clase introductoria sobre el Derecho Comparado del Trabajo para interiorizar la modalidad metódica que será aplicada durante todo el seminario. Ese mismo día, se formarán grupos de participantes procurando mezclar dentro de cada grupo a alumnos de diferentes nacionalidades. Cada uno de los temas será expuesto por los profesores respectivos escogido para tal fin, durante una hora académica. A continuación se realizará un panel, en el cual, los otros profesores presentes, expondrán sus comentarios ante la conferencia.

Luego habrá un receso. Después del receso se abre un debate con participación de los asistentes al seminario y los profesores. Los grupos formados con los asistentes al seminario recibirán del conferencista de cada día, varios puntos a discutir, relativos al tema de la conferencia, un punto para cada grupo, éstos se reunirán durante tres horas aproximadamente en la tarde (luego del almuerzo), en el lugar previamente fijado por la coordinación del seminario, para discutir, trabajar y resolver la pregunta asignada, y así deberán redactar un informe breve (máximo 3 páginas). El

conferencista estará a la disposición de los grupos para cualquier asesoría. Posteriormente, todos los grupos se reunirán con el profesor para presentar y discutir sus conclusiones.

COORDINADORES ACADÉMICOS: HERNÁNDEZ ÁLVAREZ, Oscar. Profesor de Derecho del Trabajo de la Universidad Centro Occidental Lisandro Alvarado. Ex Presidente de la Academia Iberoamericana de Derecho del Trabajo y de la Seguridad Social. (Venezuela).

MIRABAL RENDÓN, Iván. Profesor de Derecho del Trabajo de la Universidad Fermín Toro. Director de Universitas Fundación. Presidente de la Asociación de Profesores Universitarios de Derecho del Trabajo de Venezuela (APUDTV). (Venezuela).

COMITÉ CONSULTIVO INTERNACIONAL: Carlos AYALA MONTERO (Academia Panameña de DT)/ Juan Manuel CHARRÍA SEGURA (Colegio de Abogados del Trabajo de Colombia)/ Flor ESPINOZA HUACÓN (Sociedad Ecuatoriana de DTySS)/ Cesar Landelino FRANCO LÓPEZ (Asociación Guatemalteca de DTySS Mario López Larrave)/ Graciela GONZÁLEZ (Asociación Argentina de DTySS)/ Patricia KURCZYN VILLALOBOS (Asociación Mexicana de DTySS)/ Iván MIRABAL RENDÓN (Asociación Venezolana de Profesores de DT)/ Rafael PEREIRA LAGOS (Sociedad Chilena de DTySS)/ Jorge ROSENBAUM RÍMOLO (Asociación Uruguaya de DTySS).

PROGRAMA:

Domingo 04 de noviembre 2018. Entrada al hotel y reunión preliminar con los participantes.

Lunes 05 de noviembre de 2018. 9:00 H - METODOLOGÍA DEL SEMINARIO e INTRODUCCIÓN AL DERECHO COMPARADO DEL TRABAJO. HERNANDEZ ALVAREZ, Oscar (UCLA. Venezuela).

10H.00 – **EL DERECHO A LA INTIMIDAD DEL TRABAJADOR. EXPERIENCIA COMPARADA.**

GOLDIN Adrián. (Ex Presidente de la Sociedad Internacional de Derecho del Trabajo. Profesor de Derecho del Trabajo y de la Seguridad Social en la Universidad de Buenos Aires. Argentina). 11H.00. Receso.

11H.30 – 12H.30. Panel de profesores.

12H.30 – 13H.30 Debate.

13:30 Almuerzo.

15H.30 -18H.30. Grupos de trabajo.

18H.30 -20H00. Presentación informe de los grupos.

21H.00 Cena de bienvenida.

Martes 06 de noviembre de 2018. EL NUEVO PROCESO LABORAL. Mesa redonda. 9H.30 a 12H.30:

CIVILETTO, FRANCESCO, (VENEZUELA, UNIVERITAS FUNDACIÓN).

COPPOLETTA, SEBASTIÁN (ARGENTINA, UNIVERSIDAD NACIONAL DEL LITORAL. JUEZ DE CÁMARA).

FRANCHI, ANRES (CHILE. UNIVERSIDAD CATÓLICA DE CONCEPCIÓN).

ROSENBAUM, Jorge (Uruguay. Universidad de la República).

Coordinador: **MIRABAL RENDÓN, Iván** (Venezuela, Presidente de la Asociación Venezolana de profesores Universitarios de Derecho del Trabajo y de la Seguridad Social).

13H.00. Receso para almuerzo.

ACTIVIDAD A CARGO DE LA SECCIÓN DE JÓVENES JURISTAS DE LA SOCIEDAD INTERNACIONAL DE DERECHO DEL TRABAJO Y DE LA SEGURIDAD SOCIAL:

Coordinador: **MUGNOLO, Juan Pablo** (Profesor de la Universidad de Buenos Aires).

15 H.00 17H.00

17H.00 A 17H.30 Receso.

17H.30 a 20 H.00 **DEBATE Y PRESENTACION DE INFORMES NACIONALES.**

Miércoles 07 de noviembre de 2018. PROTECCION CONSTITUCIONAL DE LOS DERECHOS DEL TRABAJADOR. 9H.00 a 9H.45 **VILLASMIL PRIETO, Humberto** (Profesor de Derecho del Trabajo y de la Seguridad Social UCAB. Funcionario de la OIT).

PROTECCION CONSTITUCIONAL DE LOS DERECHOS DEL EMPLEADOR.

9H.45ª 10H30

UBERTI, Mariela (Profesora de Derecho Constitucional de la Universidad Nacional del Litoral, Santa Fe, Argentina).

10H.30- 11H.00. Receso.

11H.00 Panel de profesores.

12H.00 - 13H.30. Debate.

13H.30. Almuerzo.

15H.00-18H.00. Grupos de trabajo.

18H.00 -20H.00. Presentación informe de los grupos.

Jueves 08 de noviembre de 2018. NUEVAS TECNOLOGIAS Y DERECHOS FUNDAMENTALES EN EL TRABAJO.

9H.00 a 9H.45 **UGARTE, José Luis** (Chile. Universidad Diego Portales).

9H.45ª 10H30 **HERNÁNDEZ ALVAREZ, Oscar** (Venezuela. Profesor de la UCLA).

10H.30- 11H.00. Receso

11H.00 Panel de profesores.

12H.00 - 13H.30. Debate.

13H.30. Almuerzo.

15H.00-18H.00. Grupos de trabajo.

18H.00 -20H.00. Presentación informe de los grupos.

Viernes 09 de noviembre 2018. CONFRONTACION DE LOS DERECHOS FUNDAMENTALES EN EL TRABAJO.

9H.00 a 9H.45. **ROSENBAUM, Jorge** (Uruguay. Universidad de la República).

9H.45ª 10H30. **ARESE, César** (Argentina. Universidad de Córdoba).

10H.30- 11H.00. Receso.

11H.00 Panel de profesores.

12H.00 - 13H.30. Debate.

13H.30. Almuerzo.

15H.00-18H.00. Grupos de trabajo.

18H.00 -20H.00. Presentación informe de los grupos.

Sábado 10 de noviembre de 2018. INFORMES NACIONALES. 09H.30.

12H.00. Clausura. Entrega de Certificados.

13H.00. Almuerzo de Clausura.

INVERSION la cual incluye: Inscripción + Hospedaje + Desayuno y almuerzo + uso de las instalaciones del hotel.

a) **Con hospedaje y alimentación**, el valor de inversión U\$ 1.400,°. Incluye: participación en el seminario, alojamiento durante ocho (8) días y siete (7) noches en el Hotel sede durante todo el tiempo del seminario con entrada el domingo 04/11/2018 y salida el domingo 11/11/2018, incluido el desayuno y las cenas, material de apoyo y certificado avalado por las instituciones correspondientes.

b) **Sin hospedaje, ni alimentación**. Aquellas personas que deseen inscribirse al Seminario con esta modalidad, la matrícula tiene un valor de inversión de U\$ 500,°.

c) **Reserva de cupo:** Para garantizar el cupo, debe enviarnos su síntesis curricular con la manifestación de su interés de participar en el seminario al correo secretaria.universitas@gmail.com. Una vez verificada la disponibilidad de cupo se debe transferir

la cantidad de U\$ 400,°° antes del 25 de septiembre de 2018 para asegurar su inscripción con alojamiento en el hotel sede. El resto debe ser transferido antes de comenzar el Seminario, específicamente, antes del 15 de octubre 2018.

MODALIDAD DE PAGO POR TRANSFERENCIA BANCARIA:

Bank of America, Cta. N°: 3340 4379 7695, Titular: Iván Alí Mirabal-Rendón. Forma: *wire*, el *Routing* o ABA es 026009593, *SWIFT*: bofaus3n. Correo imirabali@gmail.com

Si la transferencia se hace como ACH el *routing number* es 063100277. Dirección del Banco: 3210 Holcomb Bridge Road Norcross, GA 30092. USA.

Banco Chase. Número de Cuenta: 000000752733444 *Routing number*: 071000013. Dirección Banco P.O.BOX 260180 BATON ROUG LA 70826 .0801. Depósitos a nombre de Óscar Hernández Álvarez.

POSIBILIDAD DE BECAS:

Se otorgarán becas parciales internacionales por Universitas Fundación. Los beneficiarios de las becas tendrán asegurado su cupo en el seminario. Sin embargo, al igual que los demás participantes deben transferir la cantidad no cubierta por la beca antes del 15 de septiembre de 2018, para hacer un anticipo al pago de su alojamiento en el Hotel sede.

Procedimiento para las becas:

Universitas Fundación otorgará dos tipos de becas:

- A) Becas de quinientos dólares norteamericanos (U\$D 500,°°) cada una para aquellos participantes que deseen alojarse, desayunar y almorzar como parte del paquete del Seminario. Los beneficiarios de las becas deberán pagar el resto del monto de inversión, es decir, los otros U\$ 900,°°.
- B) Becas de doscientos dólares norteamericanos (U\$D 200,°°) cada una para aquellos participantes que no requieran alojamiento ni alimentación como parte del paquete del Seminario. Los beneficiarios de las becas deberán pagar el resto del monto de inversión, es decir, los otros U\$ 300,°°.

Las becas serán otorgadas conforme a los lineamientos siguientes:

- 1) Los candidatos deben ser profesionales o de dedicación exclusiva a las relaciones laborales, como por ejemplo los sindicalistas que no tengan alguna profesión.
- 2) Los becarios deberán presentar a la Fundación, dentro de los 30 días de concluido el Seminario, un informe sobre sus actividades y contenidos.
- 3) Ambos sexos son igualmente bienvenidos; se alienta la presentación de candidaturas por parte de candidatas de sexo femenino.
- 4) Las solicitudes deben ser presentadas a la asociación nacional filial de la Sociedad Internacional de Derecho del Trabajo y de la Seguridad Social antes del 10 de Septiembre de 2018, adjuntándose a las mismas los requisitos establecidos en el punto 5. Para averiguar los datos de la

asociación nacional de su país integrante de la SIDTSS los aspirantes pueden consultar la página web de ésta (www.islssl.org). Debe enviarse copia de la solicitud a Universitas Fundación a la siguiente dirección electrónica: secretaria.universitas@gmail.com. Si no se envía esta copia la solicitud se tendrá como no presentada

5) La solicitud debe ser acompañada con un resumen curricular del aspirante, una carta de recomendación de un profesor de Derecho del Trabajo en su país de origen. Si se tratase de profesor universitario o Juez, será suficiente la certificación que lo acredite como tal.

6) Con el fin de asegurar la más amplia distribución internacional de sus becas, la Fundación acuerda, publicitar el presente programa a cada asociación nacional. La asociación nacional postulará, antes del 15 de Septiembre de 2018, un candidato para cada uno de los dos tipos de becas, si hubiesen interesados para ambos tipos. Los solicitantes no postulados serán considerados suplentes, para el caso de que el seleccionado por la Asociación nacional no pudiese asistir al seminario. Las postulaciones deben ser comunicadas a la Fundación en la persona de su Director, Iván MIRABAL RENDÓN imirabali@gmail.com y su Coordinador Académico Oscar HERNANDEZ ÁLVAREZ ohernadeza07@gmail.com con copia a Universitas Fundación secretaria.universitas@gmail.com antes del día 15 de septiembre del 2018.

MAYOR INFORMACIÓN: Comunicarse con Universitas Fundación por el Teléfono: 0058-4145292324 o a la siguiente dirección electrónica: secretaria.universitas@gmail.com.